

# COMPTE-RENDU de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL du 02 JUILLET 2009

Date de Convocation du Conseil Municipal 24 juin 2009

**Présents** : MM. DUFAUD, BAUDRANT, Mme FOUILLEN, MM. LACHENAUD, NIVELLE LAURENT, Mmes LALIEVE, DESHAYES , M. PASCAUD, Mmes MENARD, LEONARD, M. BEAU, Mmes PRECIGOUT, DELAGE, MM. LANDRY, LABARUSSIAS, REVARDEAU, LEBRET, Mmes ARTAUD, HIZEMBERT.

**Procurations** : Guy-Bernard RAYNAUD donne procuration J. BAUDRANT  
M-Christine RAYNAUD donne procuration à J-M. DUFAUD,  
Jacques NOBLE donne procuration à P. LABARUSSIAS.

Monsieur Gilbert NIVELLE est élu secrétaire de séance.

I. Le compte rendu du Conseil Municipal précédent est adopté à l'unanimité.

## II. Point travaux en cours

- Lotissement Bois d'Etienne :
  - Contrôle des travaux : MAG' PAYSAGE – plantations et aménagement du bois, la suite des travaux se fera à partir de septembre, complément et reprise des plantations, engazonnement du bassin.
- Autres Travaux
  - Gendarmerie : 3<sup>ème</sup> logement : parquet flottant réalisé. La clôture de la gendarmerie sera installée début septembre.
  - Ecole Elémentaire: Clôture du plateau sportif
  - Bureau Office de Tourisme : peinture effectuée pour ouverture de l'antenne documentation à partir du 1<sup>er</sup> juillet.
  - Monument aux Morts : peinture des grilles et nettoyage des pierres en cours.
  - Grilles cimetières : peinture
  - Ecole maternelle : Rénovation 2 salles de classe + dortoir, les entreprises retenue par la commission d'appel d'offres :

▪ Lot 1 :	ELEC'16 :	1 539.20 € H.T.
▪ Lot 2 :	THROMAS :	2 590.55 € H.T.
▪ Lot 3 :	TROISEL :	9 542.76 € H.T.
▪ Lot 4 :	RENAUPLATRE:	8 622.94 € H.T.
▪ Lot 5 :	RAYNAUD SARL:	8 508.99 € H.T.
▪ Lot 6 :	MODUL'OR:	<u>5 664.30 € H.T.</u>

Total: 36 468.74 € H.T.

**43 616.62 € T.T.C.**

Pour une estimation de 49 615.78 € T.T.C.

- Ancienne station de traitement des eaux usées démontée, accès fermé en attendant un aménagement « entrée de ville ».
- Voiries :
  - rue du 8 mai et de l'Union travaux repoussés début septembre
  - rue des 4 vents : réfection chaussée réalisée
  - rue de la Pierre de Malte et Chantegrive : bordures en cours

### III. **AMORTISSEMENT SUBVENTIONS ASSAINISSEMENT :**

Mandat chapitre 040-1391 : 7005.70 €

Titre chapitre 042-777 : 7005.70 €

#### **VIREMENT DE CREDITS:**

- 2111-584 : -106 €
- 020 : - 6900 €

### IV. **ADMISSION EN NON VALEUR :**

- **Commune** : 2 598.40 €

Compte 654 : + 1 600 €

Compte 6535 :	- 700 €	}	- 1 600 €
Compte 6714 :	- 700 €		
Compte 673 :	- 200 €		

- **Assainissement** : 692.12 €

### 5. **DEPLACEMENT DROIT DE PASSAGE CHEZ MME KOWALSKI BOURG DE ROUMAZIERES :**

Aucune décision ne sera prise sans concertation avec l'ensemble des riverains concernés.

### 6. **DEMANDE DE SUBVENTION PAR L'ASSOCIATION PROMO LIGNE TGV POITIERS - BRIVE :**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas donner suite à la demande de subvention pour l'année 2009, les crédits n'ayant pas été prévus au budget.

### VII. **PERSONNEL : INDEMNITE POUR MISSION ENCADREMENT :**

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité l'attribution d'une indemnité pour mission d'encadrement en remplacement du Responsable des services technique lors de ses absences pour Messieurs :

- Eric CHAUMET – Equipe Espace Verts Environnement : attribution I.E.M.P. coefficient 0.8
- Serge DUCHADEAU – Equipe Bâtiments – Entretien – Voirie : augmentation coefficient I.E.M.P. de 0.8

Cette indemnité sera applicable à partir du 1<sup>er</sup> août 2009.

## **VIII. AUGMENTATION DES TARIFS TRANSPORTS**

---

### **SCOLAIRES :**

Suite à la modification du calendrier scolaire 2008-2009 (réduction de 12 jours) et afin d'équilibrer le marché global signé avec le Transporteur il est nécessaire de procéder à une augmentation de 3.45 % des services de transports scolaires.

Cette augmentation sera compensée par une révision de la subvention du Conseil Général. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette augmentation.

### **IX. DENOMINATION RUE DU BOIS D'ETIENNE :**

La commission bâtiment voirie urbaine a établi un projet de dénomination des rues du lotissement du Bois d'Etienne et de la numérotation des immeubles.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le projet présenté. Le plan détaillé disponible en mairie, sera notifié aux administrations concernées.

## **X. PRESENTATION DES RAPPORTS ANNUEL DU GESTIONNAIRE SAUR EAU POTABLE- ASSAINISSEMENT :**

---

Pour répondre à la demande Préfectorale et avant transmission aux services de la DDAF, les rapports annuels sur le prix et la qualité des services d'eau potable et d'assainissement établis par le gestionnaire SAUR sont présentés au Conseil et approuvés à l'unanimité.

## **XI. PRESENTATION PROJET PHOTO BALLOÏDE PORTÉ PAR LE PAYS DE CHARENTE LIMOUSINE:**

Présentation de cette technique qui utilise un ballon gonflable équipé d'un appareil photo et qui permet d'obtenir des photos aériennes à basse altitude.

Monsieur Thierry Duqueroix, exploitant de la marque Charente propose aux communes l'hébergement de leurs photos sur le site [www.nosvillages.fr](http://www.nosvillages.fr) pour un coût annuel de 50 €.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de souscrire une adhésion.

## **XII. ACQUISITION BATIMENT ET EMPLACEMENT ARTISANAUX BELLY RUE DES PALEINES:**

---

Monsieur Serge BELLY confirme son accord pour une vente sur la base de l'estimation des Domaines soit 60 200 €.

Le Conseil Municipal confirme son accord à l'unanimité mais souhaite reporter cette opération sur 2010.

## **XIII. AUTORISATION POURSUITE LOCATAIRE :**

Vu la loi 89-462 du 06/07/1989 – modifiée par la loi n° 94-624 du 21/07/1994 portant condition générale de location et plus précisément son art.14 portant résiliation pour défaut de paiement et après présentation de l'état des loyers impayés concernant un logement communal, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'engager la procédure d'expulsion locative à l'encontre des locataires. Le Cabinet N. TALBOT et C. VENANCIE Huissiers de justice à Confolens prendra en charge cette affaire et interviendra auprès des Tribunaux compétents.

La commission sociale a dans le même temps engagée une action d'aide à cette famille.

#### **XIV. VENTE PARCELLE LOTISSEMENT BOIS D'ETIENNE :**

Le Conseil Municipal approuve par 22 voix pour et une abstention la vente du lot 21 réservé à un particulier.

#### **XV. REGULARISATION CESSION PARCELLE MONIER (ex LAFARGE) :**

Afin de régulariser une situation ancienne (+ de 20 ans), la STE MONIER (ex LAFARGE) accepte de céder pour l'euro symbolique la partie débouchante du chemin n° 8 sur la voie communale des Tessonnières.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette proposition.

L'acte sera passé sous la forme administrative.

#### **XVI. DECISION MODIFICATIVE MARCHE ECOLE MATERNELLE :**

Suite à un examen attentif des offres (lié aux options) il s'avère que le montant de 2 lots (lot 1 et 5) doit être modifié. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de voter un crédit supplémentaire de 547.90 €.

#### **XVII. DOSSIER ENVIRONNEMENT SUR COMMUNE DE ROUMAZIERES-LOUBERT :**

Suite à certaines informations émanant de la vente des terrains TREFFLER ainsi qu'à la difficulté de gestion administrative du dossier ancienne carrière de l'Affit et afin de se protéger contre toute action pouvant être jugée indésirable le Conseil Municipal vote à l'unanimité une délibération visant à s'opposer à tout projet, quel qu'il soit d'enfouissement de déchets sur la commune.

#### **XVIII. COURRIER ASSOCIATION A.I.R.E. (association protection de la forêt du Chambon contre le projet CALITOM)**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de soutenir l'action de cette association.

#### **XIX. GARANTIE D'EMPRUNT STE LE FOYER**

La Commune accepte de garantir à hauteur de 50 % l'emprunt de 798 708 € contracté par la Société Le Foyer auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour la construction de 11 logements au lotissement du Bois d'Etienne.

#### **XX. Questions diverses :**

- Infos CSCS de Haute Charente : adhésion de la Commune de Suris à l'ALSH (accueil de loisirs sans hébergement) ; ce qui porte à 5 communes participant au financement structurel (GENOUILLAC, ST LAURENT DE CERIS, LA PERUSE, SURIS, ROUMAZIERES-LOUBERT)
- Z.A.E. Bois de la Marque : acquisition d'une parcelle de 9000 m<sup>2</sup> par Charente Coop ; en vu du transfert à moyen terme de leur structure locale.
- Dossier cuisinier : suite à la mesure administrative en cours le conseil de discipline est reporté au 24 septembre à la demande de la commune.
- Boucles locales Charente Vélo : 2 nouveaux circuits (MANOT et MONTEMBOEUF).

- Plan d'eau Prés de Peyras : recrutement d'une surveillante de baignade Mélanie LEROY; la gestion du SNACK l'Impérial est assuré comme prévu par Christopher PACAUD;
- Information au conseil municipal:
  - mise en place d'un doc mensuel « flash info élus » destiné à véhiculer les informations entre deux réunions du Conseil.
- Travail des Commissions :
  - Présentation du tableau de réunion des différentes commissions
  - Commission voirie en septembre : problématique circulation dans traversée du Vieux Loubert et signalisation sur trottoirs RN 141
- Flash info 88 ans du foot : fédérer, rassembler, plaisir de se retrouver ; 500 repas, bonne organisation, bonnes conférences.
- Action UNICEF : le 20 novembre 2009 plantation d'un arbre pour les enfants des écoles.
- Repas personnel et élus : le 4 septembre, organisé par un traiteur et réservé au personnel actif et élus.
- Conseil d'école : contrat Laëtitia DEBEAUVAIS, poste Bécédé ; devant la nécessité de maintien de ce poste une étude conjointement menée par les écoles et la municipalité est en cours.